

Présent·es : 18 personnes (dont le preneur de notes :)

Liste avec coordonnées : diffusée sous forme d'annexe aux seuls participants

1. Tour de présentation

2. Ordre du soir à partir des questions et préoccupations des personnes présentes

A) Point de situation : qu'est-ce qui a déjà été réfléchi-discuté pour l'assemblée jusqu'ici ?

- Ce soir est la 3ème séance concernant l'assemblée. La première lors du forum N°3 (20.11.21), la seconde aux Bossons (janvier 2022).

- Présentation des points-clés issus de la réunion de janvier (voir pages 4 et 5 en fin de compte rendu).

- Réflexions :

1. Comment les individus participent si l'association est réservée aux délégations de groupes ?
→ La praticabilité est importante. Les règles que se donne cette assemblée (association) seront prépondérantes pour assurer cette dimension.
2. Quelles prérogatives pour la landsgemeinde ?
→ Certains des exemples présentés lors de la table ronde du forum 3, notamment l'exemple Bernois, est intéressant au titre de la participation de toute la population (retrouver : [l'annonce de la table ronde](#) ; retrouver : [le document de préparation de la table ronde, FACTSHEET Bâle, Berne, Vernier, Genève](#)).
3. Pour qui faisons-nous tout cela ? Comment passer de la perception «ce quartier est l'endroit où je dors» à «c'est le quartier que j'habite».
4. Quelles similitudes (taille notamment) entre les exemples de Bâle, Berne, Vernier et les Plaines-du-Loup ?
→ Berne, périmètre couvert par le dispositif = 34'000 habs ; Bâle, périmètre couvert par le dispositif = 18'000 ; Vernier 5 contrats de quartier couvrant l'ensemble de cette commune suburbaine de 35'000 habs.
5. Comment bien tenir compte de ce qui existe déjà, pour ne pas risquer de l'écraser en mettant en place l'assemblée.
6. Quel est le calendrier ?
→ Le temps pour l'instant est plutôt de notre côté, mais les premiers logements vont être habités dès juin cette année. Si on a le temps long, penser tout ceci dans la perspective du changement climatique et des modèles à inventer pour fonctionner dans ces nouvelles conditions.
7. Quel est l'accueil de la part de la population actuelle ?
→ Passera par de l'information réciproque, des balades dans le quartier, ... comment encourager la communication du quartier actuel vers les futur·es habitant·es ?
8. Le projet (écoquartier) est-il trop central dans les préoccupations et la communication ? Cette focalisation peut compliquer le développement de l'assemblée qui veut se préoccuper de l'ensemble de la zone.
9. L'association de quartier actuelle ne suffit-elle pas ?
→ L'idée de l'assemblée de quartier est d'avoir une plus grande ouverture qu'une association dont on doit être membre. Elle n'est d'ailleurs pas légitime pour prendre cette ampleur.
10. Il y a eu par le passé des dissensions ou des projets plutôt séparés entre l'association de quartier et l'équipe d'animation.

→ La dynamique actuelle de fonctionnement main dans la main est intéressante, elle est à soutenir et encourager !

B) Légitimité de l'assemblée.

Pas abordé en tant que tel.

C) Cartographier le système formé par les structures existant dans-autour du quartier.

- Chacun-e envoie à l'adresse de bureau@ecoquartier.ch sa liste des acteurs·trices existant·es : associations, clubs, sociétés, etc. existantes et futures, avec si possible un mail/adresse de contact. Il existe aussi une carte en ligne qui pourrait éventuellement recevoir ces nouvelles adresses : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-des-usages-plaines-du-loup_539738

D) Comment trouver le juste milieu pour «préparer mais pas trop» ? Et, partant, bien accueillir les nouvelles-eaux.

- N'allons pas trop vite !
- Cf. propositions ci-dessous.
- La Ville veut organiser une «fête des 1ères habitant·es» fin août. Lien prévu avec les garden-parties. Date et format encore à préciser.

E) Inclusion-communication (notamment envers les personnes habitant actuellement le quartier).

- Les craintes existent, de la part de la population existante, de voir l'écoquartier se construire. Attention aux coopératives qui ont leurs propres projets, leur propre vie, et donc peut-être déjà assez à faire à l'interne.

F) Que pourrait être une assemblée de quartier dans sa fonction et finalité ?

Pas abordé.

G) Quelles suites à cette soirée ?

- Date prochaine réunion : en mai, en fonction des disponibilités de M. Nicolas Künzler du Forum1203. Philippe Solms organise et informe.
- Programme 18h30 à 20h30 : 1. accueil des nouveaux-elles et point de situation (30') ; 2. point sur la cartographie (20') ; 3. présentation Forum1203 et échange (45') ; décision sur les suites et rangement salle (25').
- **Prochain forum le 11 septembre avec large place pour la démarche assemblée : penser cette échéance.**

Accords

- Prendre le temps : la forme de l'assemblée n'a pas du tout à être finalisée pour le mois de juin !
- Inviter le coordinateur du Forum1203 de Genève pour la prochaine réunion.

Propositions formulées

- L'infolettre AE pourrait-elle relayer les infos du quartier existant ? (actuellement la communication part ou se préoccupe plutôt de ce qui va arriver)
- Ecouter avant de communiquer. Ecouter ce que l'existant demande, souhaite. Ou chercher l'échange plutôt égalitaire.
- Un «stand» assemblée dans la rue 1x/mois avec thé-café pour écouter et discuter avec la population. Et approcher les gens dans les endroits où les infos passent actuellement : cafés ?
- Présence de l'équipe d'animation les mercredi après-midi dans le petit parc de Bois-Gentil, dès le mois de mai (avec la roulotte) : accueil libre, café, activités aussi organisées avec d'autres acteur·ices. S'associer à cet élan, notamment pour présenter les initiatives (asso, acteur·ices) existantes en même temps que des nouvelles.

- Commencer tout de suite, non pas avec la formalisation de la structure mais avec le développement du sentiment d'appartenance (cf. propositions ci-dessus).
- Rejoindre le groupe de suivi des forums pour les organisations qui souhaitent se préoccuper de la démarche des forums.
- Envoyer le CR précédent aux personnes présentes ce soir.

Infos complémentaires

- **9 avril** : Aiprecas journée Journée Internationale du Sport/AIPRE CAS & Carnaval Mondial des peuples 2022. Contact et infos : www.aiprecas.com ; Charles Djomo djomotc2002@yahoo.fr.
- **11 mai** : présentation du projet de maison de quartier par le bureau d'architectes lauréat. Infos sur le site de la Ville.
- Rapport final du concours et plans du projet lauréat de maison de quartier téléchargeables depuis [la page dédiée de lausanne.ch](http://lausanne.ch).

JS/16.03.2022

Réflexion « assemblée de quartier »**pour le périmètre englobant approximativement les Plaines-du-Loup, les Bossons, Bois-Gentil****Idées d'un fonctionnement en assemblée de quartier**

L'idée est de constituer une **association** formée de **membres collectifs** avec une structure assez classique (AG / comité / groupes de travail), travaillant en lien avec une sorte de **landsgemeinde**, à savoir un regroupement de personnes physiques dont la participation est possible à partir du moment où la personne habite ou travaille dans le quartier. Il n'y aurait donc pas de « cotisation » pour participer à la landsgemeinde. Cet espace permettrait le débat public, le sondage, l'émergence et le suivi des objets à traiter ensuite dans les rouages de l'association. Cette fonction de sondage ou de débat pourrait être également soutenue par une plateforme web.

Organisation des buts de l'association en 4 étages/axes/dimensions :**1. Entre les habitant·es du quartier**

- Favoriser les rencontres et les échanges
- Offrir un espace où exprimer ses préoccupations
- Faire circuler l'information dans le quartier
- Organiser des formations « communication non-violente », gestion de conflit, gouvernance partagée, etc.
- Faciliter la solidarité, soutenir celles-ceux qui font quelque chose pour les autres
- ...

2. Porter des projets dans le quartier

- Soutenir ou porter ou mettre en œuvre des projets d'habitant.es pour le quartier
- Gérer des ressources / des communs
- ...

3. Avec les autres quartiers (but à clarifier : quels quartiers ? quel type de travail entre les quartiers ? etc.)

- Assurer les liens avec les autres quartiers
- ...

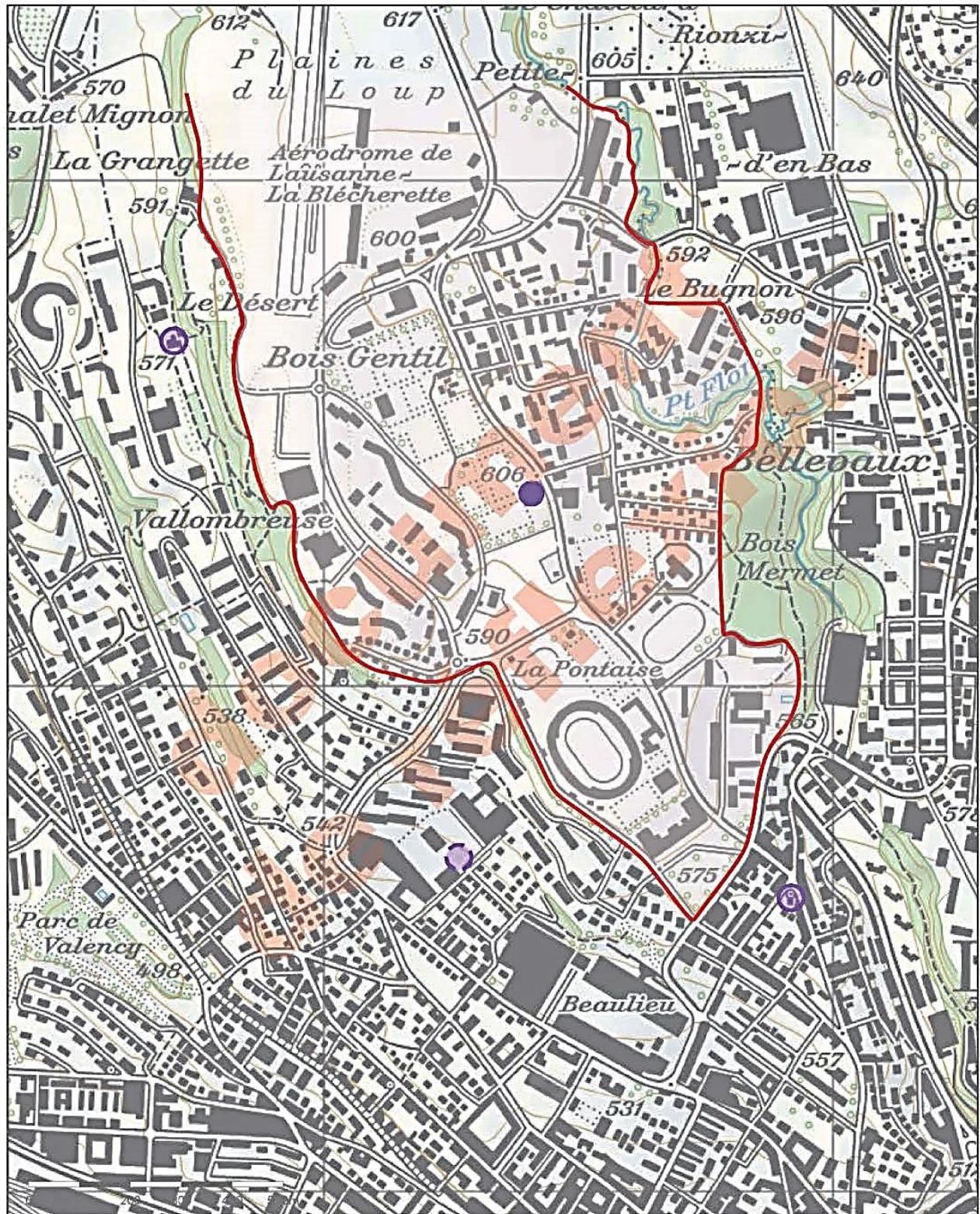
4. Avec la Ville de Lausanne

- Représenter les habitants et les autres acteurs du quartier
- Être le partenaire des autorités pour favoriser la vie du quartier
- ...

Le périmètre géographique :

La carte annexée permet de se figurer ce périmètre possible. A terme ce périmètre représentera environ 15'000 habitants.

Assemblée de quartier : périmètre envisageable



LEGENDE



en rouge: périmètre envisageable
(cercles violets = maisons de quartier et centres socioculturels)

1:10000

22.01.2016